

> ÉTAT DES LIEUX

Une maison, ancienne ou contemporaine, modeste ou luxueuse, délabrée ou restaurée, mais remarquable par son architecture ou son décor, fait l'objet de cette rubrique. Une façon d'attirer l'attention sur quelques exemples significatifs du patrimoine domestique régional, encore trop méconnu.



Porte romane, façade nord.

Caractéristique des grandes étapes du développement urbain du vieux Périgueux, cet immeuble du quartier Mataguerre se singularise par sa façade principale, classée dès 1919*, et par ses peintures murales du ^{xiv}^e siècle, dont la découverte récente vient alimenter la réflexion sur la réhabilitation.

* Le reste de l'édifice a été inscrit en octobre 1998



© J.-C. Garcia

Vue de la façade sud.

La maison des « Dames de la Foi »

Les étapes de la construction

En 1247, les Templiers de la commanderie d'Andrivaux sont déjà propriétaires de l'édifice. On n'en connaît pas l'usage exact mais la qualité des vestiges parvenus jusqu'à nous laisse deviner un lieu de prestige. La façade nord, côté rue des Farges, a fait la célébrité de la maison car elle reste en France, comme le souligne Pierre Garrigou-Grandchamp¹, l'un des témoins d'architecture civile romane les plus remarquables. Après la dissolution du temple (et sa reprise par l'ordre de Malte), Arnaud de Serres, commandeur d'Andrivaux, doit se résoudre, en 1332, à alléner une construction qui semble être alors dans tout l'éclat de sa splendeur récente. C'est en effet des années précédant immédiatement cet événement que semblent dater, en première analyse, les peintures murales qui viennent d'être découvertes au dernier niveau de l'édifice.

Jusqu'à la Révolution, la demeure se transmettra ensuite par héritage ou par don, parvenant par alliance à la fin du ^{xv}^e siècle aux Arnaud qui vont bientôt profondément transformer l'édifice.

François Arnaud de Laborie, célébrité périgourdine de la Renaissance par son érudition et le rôle important qu'il mena, en tant qu'archidiacre, durant les guerres de religion au sein du « parti catholique » récupère la demeure saccagée et ruinée en 1581, après les années d'occupation protestante de la ville. Le roi Henri III lui accorde 4000 écus pour compenser cette perte. Tout en maintenant l'intégralité des quatre murs extérieurs de l'immeuble roman, la restauration d'alors renonce au prestige d'un seul et immense étage, pour créer deux niveaux plus modestes, mieux adaptés au logement d'une nombreuse famille. Malgré la nécessité de procéder à l'ouverture de multiples baies à linteau et traverses, l'économie de la façade romane sur rue est respectée. L'inspiration est d'une sobriété déjà presque classique ; les Arnaud doivent cependant tenir leur rang nobiliaire. Leur blason trône sur la boiserie de la belle porte d'entrée encadrée de colonnes cannelées, sur la cheminée sculptée de la vaste salle d'honneur et jusque sur la clef de voûte de la grande cuisine.

Pourtant, l'antique bâtisse romane, devenue hô-

1. Pierre Garrigou-Grandchamp, « Le grenier du chapitre de Saint-Front et la "Maison des Dames de la Foi" », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1994.

tel particulier d'une lignée d'érudits connaît une mutation à peine un siècle plus tard, lorsque les Arnaud de Laborie y installent la nouvelle communauté religieuse des « Dames de la Foi ». La transformation de l'hôtel noble urbain en monastère et pensionnat n'entraîne que des modifications mineures du logis lui-même, la construction d'un modeste clocher latéral étant sans doute la principale. Pour devenir immeuble de rapport, le logis sera de nouveau transformé et profondément altéré lors d'une redistribution intérieure qui, vers 1851, va permettre une division par petits lots. De cette étape funeste datent la disparition de l'opulente claire voie romane à seize baies et de l'escalier Renaissance, l'occlusion des cheminées (avec le bûchage des corniches finement décorées de la salle d'honneur), la partition des grandes pièces et le plâtrage de leurs plafonds et enfin, la construction parasite à la place de l'élégante cour intérieure du XVIII^e siècle... C'est sous cette forme, dans un état avancé de vétusté, que l'immeuble est parvenu jusqu'à nous.

La réutilisation, condition de la restauration

Le principe retenu pour le financement des travaux de restauration s'inscrit dans la continuité de la vocation du lieu depuis au moins sept siècles : l'habitation. Et, plus précisément, le maintien de l'utilisation retenue depuis un siècle et demi : la location en appartements. C'était sans compter sur la découverte de peintures murales d'un grand intérêt mais d'une fragilité extrême. Les sondages initiaux, réalisés en 1999, laissent déjà deviner cette présence colorée en première strate (origine médiévale donc). La découverte d'un foisonnant décor à multiples motifs et d'un grand blason en janvier 2002 n'ont fait que confirmer les espérances du propriétaire, depuis son achat en 1998. Mais c'est à l'étude archéologique menée par Agnès Marin, à l'initiative du SRA (Service régional de l'Archéologie-Drac Aquitaine) que revient le mérite d'avoir mis au jour trois panneaux historiés à thème religieux qui laissent à penser qu'une véritable frise se déployait sur tout le pourtour de cette immense salle. À première vue, les administrations des Monuments Historiques et de l'Archéologie, et le propriétaire – qui entend rester étroitement en phase avec elles – se trouvent dans un dilemme : soit le projet d'aménagement localif compromet à court terme la sauvegarde de ces précieux vestiges, soit la partie de l'im-



Cheminée de la salle d'honneur du rez-de-chaussée, au-dessus : blason sculpté des Arnaud



Peintures murales, 2^e étage.

meuble concernée par les peintures est retranchée de l'opération, au risque de ruiner l'équilibre financier de l'opération.

Il faut se garder d'une analyse aussi simpliste. Le défi est précisément de parvenir à des solutions d'harmonisation d'enjeux par nature contradictoires et par nécessité conciliables. Ceci passe par le refus de laisser sans réponse un des aspects cruciaux de la problématique. Le respect de l'archéologie et du patrimoine ne doit plus être considéré comme entrave à la faisabilité des projets mais comme atout supplémentaire. Ce projet va être l'occasion de développer cette pédagogie.

■ Emmanuel du Chazaud, architecte.